Evaluation de la juge cantonale VD Muriel EPARD

Haute fonctionnaire vaudoise à la retraite, se disait Présidente du Tribunal cantonal vaudois de 2010 à 2012.

«Travaillait» au palais de l'Hermitage, route du Signal 8, 1014 Lausanne.

Adresse privée:

chemin de la Vuachère 21, 1005 Lausanne

Tél. privé : 021 728 62 44

Etat civil: inconnu; cohabite maritalement avec Sonja Kursner.

Muriel EPARD

Selon les inscriptions sur la boîte aux lettres, EPARD cohabite avec S. (Sonja) KURSNER

Demeure de Muriel EPARD

Rôle joué dans l'affaire LÉGERET

EPARD a présidé la Cour de cassation pénale du Tribunal cantonal VD qui a rejeté le recours de François LÉGERET contre la condamnation prononcée par le Tribunal **COLELOUGH** par arrêt du 13.10.10 («copier/coller»).

Profil

Ancienne avocate contestataire, élue autour de l'an 2000 juge cantonale VD pour le parti socialiste. Présidente du Tribunal cantonal de 2010 à 2013, retraite dès le 31.12.12. Mais en 2016, elle est toujours juge suppléante à la Cour d'appel pénale du Tribunal cantonal VD.

On s'étonne qu'une juge socialiste, anciennement avocate contestataire ait pu retourner sa veste et soutenir des cas de corruption (Michel BURDET, **Danielle RUSSELL**, **Michèle HERZOG**. De même, elle a coopéré pour couvrir deux fautes médicales graves aux dépens de Nelly VALLOTTON † et A.K. (affaire du chirurgien-boucher **Gaston-François MAILLARD**). Cette femme, sans enfants, a confirmé une décision douloureuse concernant des enfants mineurs.

Du point de vue de l'idéal socialiste, l'une de ses actions les plus odieuses était de corroborer le refus d'une demi-rente d'invalidité à une mère née avec un seul bras (élevant seule son enfant) sur la base d'un rapport de psychiatre intenable (l'infirmité décrite est physique et n'a strictement rien à voir avec l'état psychique de la personne.)

EPARD a sévi dans un très grand nombre de dysfonctionnements judiciaires, allant jusqu'au crime judiciaire commis sur le dos de François LÉGERET, en frayant allègrement avec ses collègues mafieux des partis de la droite politique. L'auteur se demande quelles étaient les raisons du comportement de cette dame. Trouvait-elle tout simplement du réconfort en étant «dans le moule» ?

Quelques victimes de cette juge opportuniste:

A. K., victime du «chirurgien» **G.-F. MAILLARD**, couvert par le «**Borgne**»

Nelly VALLOTTON (†), victime d'une faute médicale grave

St.Z. (la jeune mère invalide mentionnée)

Michel BURDET

Danielle RUSSELL

Michèle HERZOG (Vaudoise)

François LÉGERET (Vaudois)

Liste de références (observations récoltées depuis l'an 2000):

nombre de références négatives: 19

nombre de références positives: 4

Muriel EPARD a été un tyran par opportunisme.

Evaluation des Hommes de Loi

29.09.16